



CENTRALE
CANINE

SOCIÉTÉ
CANINE
DE
L'OISE

Association loi 1901, déclarée à la Sous-Préfecture de Compiègne
Siège social : Hôtel de Ville de Compiègne

AFFILIÉE À LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE

SIRET 494 501 950 00013 – CODE APE 913E

COMMISSION EDUCATION ET
ACTIVITES CYNOPHILES

STAGES MONITEUR EN ÉDUCATION CANINE 2^{ème} DEGRÉ

La commission d'Éducation et d'Activités Cynophiles de l'Association Canine Territoriale de l'Oise organise les trois stages nécessaires pour prétendre être moniteur 2^{ème} degré.

Le prérequis est de posséder le monitorat CNEAC 1^{er} degré et d'avoir suivi le stage « École du chiot ».

Stages les 28 et 29 janvier, 25 et 26 février 2017

Examen le 25 et 26 mars 2017.

Ces stages seront animés par Michel LAVIALE, intervenant de la C.N.E.A.C. et le Docteur Vétérinaire Franck CACCIANI.

Le nombre de participants est limité à 30 personnes par stage, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

Le dossier d'inscription doit être envoyé à :

**COMPIÈGNE ÉDUCATION CANINE, stages MEC2,
2 av. de l'Armistice, Square de la scierie, 60200 COMPIÈGNE**

et comprendra :

- Les feuilles d'inscription dûment complétées et la photocopie du passeport de formation laissant apparaître le 1^{er} degré et l'école du chiot.
- Un chèque de 60 € par stagiaire et par stage (incluant les repas du midi, les cafés lors des pauses...) à l'ordre de « CEC » (*les chèques seront remis à l'encaissement quelques jours avant chaque stage*)
- Une enveloppe grand format (324 x 229), pré-adressé à votre nom et adresse et timbrée pour un envoi de 100 g (lettre verte au 05/05/2016 = 1,40 €)

Je reste à votre disposition pour toutes précisions que vous pourriez souhaiter.

À bientôt, j'espère.

Michel LAVIALE

Le formateur CNEAC : Michel LAVIALE

Le Lonval 60123 BONNEUIL en VALOIS

michel.laviale@wanadoo.fr – 0 344 885 271 – 0 675 796 600